

ACOMPTE

DENOMINATION

Adresse

SIREN		Exercice social du		au :	
-------	--	--------------------	--	------	--

Versements d'IS et des contributions assimilées

	Imputations	Montants à payer	Minorations (Art. 1668 du CGI)
Impôt sur les Sociétés.....	01	03	04
<i>Dont crédit d'impôt compétitivité</i>	20		
<i>Dont report en arrière de déficit</i>	21		
<i>Dont crédit d'impôt pour investissement en Corse</i>	22		
<i>Dont crédit d'impôt recherche</i>	23		
<i>Dont mécénat</i>	24		
<i>Dont excédent du précédent exercice</i>	25		
Contribution Exceptionnelle		06	
Contribution sur les Revenus Locatifs		07	
Contribution Sociale		08	09
Montant d'impôt sur les sociétés et contributions assimilées à payer :		10	
Contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés sur les montants distribués		11	
Montant total à payer :		12	

Paiement, date et signature du redevable

Date :	<input type="text"/>	Téléphone	<input type="text"/>	Le télépaiement est obligatoire quelque soit le chiffre d'affaires de votre entreprise. Une pénalité de 0,2% sera appliquée (article 1738 du CGI)
Chèque	<input type="checkbox"/>	Télépaiement	<input type="checkbox"/>	
Virement	<input type="checkbox"/>			

Paiement du relevé d'acompte par « Imputation »

Contribution visée	<input type="text"/>	Date de l'échéance	<input type="text"/>	Montant à Imputer	<input type="text"/>
--------------------	----------------------	--------------------	----------------------	-------------------	----------------------

Cadre réservé à l'administration

Somme	<input type="text"/>	Date	<input type="text"/>	N° d'opération :	<input type="text"/>	Date de réception :	<input type="text"/>
-------	----------------------	------	----------------------	------------------	----------------------	---------------------	----------------------

AIDE AU CALCUL D'ACOMPTES – IS ET CONTRIBUTIONS ASSIMILEES

Cette page constitue une aide au calcul du paiement de l'IS et des contributions assimilées. Les montants inscrits dans les cases 01 à 25 sont à reporter au resto de l'imprimé à retourner au service.

		BASE	TAUX	MONTANT
Détermination des acomptes bruts				
A01	Acompte d'impôt sur les sociétés (au taux normal)			
A02	Acompte d'impôt sur les sociétés (au taux réduit)			
A03	Acompte sur résultat net de concession des licences d'exploitation et inventions brevetables			
	A04 Total (lignes A01 à A03)			
	A05 Régularisation du 1er acompte			
	A06 Montant d'acompte d'IS dû (ligne (A04 +/- A05))			
				MONTANT
A07	Crédit d'impôt compétitivité		20	
A08	Report en arrière de déficit		21	
A09	Crédit d'impôt pour investissement en Corse		22	
A10	Crédit d'impôt recherche		23	
A11	Crédit d'impôt mécénat		24	
A12	Imputation de l'excédent du précédent exercice (ne concerne que le 1er acompte de l'exercice en cours)		25	
	A13 Total des imputations sur IS (Lignes A07 à A12) à reporter ligne 01 du 2571		01	
				MONTANT
A13	Montant d'IS à payer (Ligne A06 – ligne A12) éventuellement plafonné à reporter ligne 03 du 2571		03	
<i>Si vous estimez que le montant des acomptes déjà versés (le présent acompte compris) est égal ou supérieur au montant de la cotisation totale dont vous serez redevable pour l'exercice concerné (article 1668 du CGI), La case « 04 » doit être cochée</i>				
Calcul du montant d'acompte des contributions assimilées				
		BASE	TAUX	MONTANT
B01	Taxe brute			
B02	Montant de contribution sur les revenus locatifs à payer à reporter ligne 07 du 2571		07	
		BASE	TAUX	MONTANT
B03	Taxe brute			
B04	Régularisation du 1 ^{er} acompte			
B05	Montant de Contribution sociale à payer (Ligne B03 +/- B4) éventuellement plafonnée à reporter ligne 08 du 2571		08	
<i>Si vous estimez que le montant des acomptes déjà versés (le présent acompte compris) est égal ou supérieur au montant de la cotisation totale dont vous serez redevable pour l'exercice concerné (article 1668 du CGI), La case « 09 » doit être cochée</i>				
		BASE	TAUX	MONTANT
B06	Acompte de contribution exceptionnelle		06	
Calcul du montant total de versement				
				MONTANT
C01	Montant total d'IS et contributions assimilées à reporter sur la ligne 10 du 2571		10	
C02	Contribution additionnelle sur les montants distribués			
	C03 Crédits d'impôts étrangers			
C04	Contribution additionnelle sur les montants distribués à reporter sur la ligne 11 du 2571		11	
C05	Montant total à payer (cases 10 + 11) à reporter sur la ligne 12 du 2571		12	